



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le garde des sceaux  
ministre de la justice**

Paris, le 12 octobre 2021

Monsieur le premier président,

Le Président de la République procèdera le 18 octobre prochain au lancement des états généraux de la justice.

Ces états généraux, dont il m'a confié le pilotage et l'organisation, seront notamment déclinés sous la forme de groupes de travail spécialisés auxquels je vous remercie d'avoir accepté de participer.

Un comité, dont la présidence est confiée à Monsieur Jean-Marc Sauvé, est chargé de garantir le bon déroulement des états généraux puis de faire la synthèse de l'ensemble des travaux qui s'organiseront en quatre phases :

- Une phase de consultation.

Dès le 18 octobre, une consultation publique sera ouverte en ligne. Elle permettra à tous – citoyens, magistrats et fonctionnaires, partenaires de justice, usagers du service public de la justice – de participer.

Des réunions territoriales pourront être organisées, notamment dans des juridictions et des établissements de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les acteurs de la justice pourront également transmettre des contributions exprimant des prises de position collectives.

- Une phase d'expertise.

Des professionnels, réunis dans les groupes de travail précédemment mentionnés, seront chargés de formuler des propositions, au regard notamment des retours issus de la phase de consultation. Ces groupes de travail seront dédiés à l'expertise des sept thématiques clés suivantes : la simplification de la procédure pénale, la simplification de la justice civile, la justice de protection, la justice pénitentiaire et de réinsertion, la justice économique et sociale, le pilotage des organisations et, enfin, l'évolution des missions et des statuts.

Dans le même temps, des ateliers constitués de citoyens seront conduits autour d'enjeux clés, afin de faire émerger leurs propositions.

Monsieur RONSIN Xavier  
Premier Président  
Cour d'Appel de Rennes  
Place du parlement de Bretagne - CS 66423  
35064 RENNES Cedex

- Une phase de convergence.

Un « atelier de convergence » réunira en janvier 2022 l'ensemble des publics (fonctionnaires et magistrats, partenaires de justice et citoyens) pour croiser les perceptions et définir des propositions partagées.

- Une phase de synthèse et de propositions.

À l'issue de l'ensemble de ces travaux, le comité des états généraux de la justice remettra au Gouvernement, à la fin du mois de février 2022, son rapport et ses propositions, en précisant les modalités de leur mise en œuvre et en distinguant celles qui peuvent l'être rapidement, voire immédiatement, et celles qui s'inscrivent dans une démarche de moyen ou de plus long terme.

Je vous remercie d'avoir accepté, avec Mme Annie PODEUR, présidente de chambre à la Cour des comptes, la co-présidence du groupe de travail consacré à la thématique « pilotage des organisations » et qui pourrait utilement examiner les problématiques suivantes :

- Tout d'abord, celle du **maillage territorial des services judiciaires**, qui ne coïncide ni avec la carte administrative de l'Etat, ni avec les maillages des partenaires habituels de l'institution judiciaire (forces de sécurité intérieure, éducation nationale...) ni même avec ceux des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Ces disparités posent évidemment les questions de la cohérence des politiques publiques, du niveau de représentation de l'institution judiciaire au sein des instances partenariales, et *in fine*, de la crédibilité de l'institution judiciaire.
- Ensuite, celle de la définition des contours d'une *taille « critique »* de juridiction du premier et second degré susceptible de faire l'objet d'un **pilotage efficient**, tant en matière budgétaire qu'administrative.
- Enfin, celle du dialogue avec le citoyen et donc de la **communication de l'institution judiciaire** afin de permettre la bonne compréhension de son fonctionnement, vecteur de confiance.

À cette fin, vous veillerez à ce que soient organisés, entre le 19 octobre 2021 et la mi-janvier 2022, au moins six ateliers de travail.

La méthodologie précisée par l'équipe projet en charge de l'organisation de ces états généraux sera portée à votre connaissance dans les plus brefs délais.

D'autres problématiques liées au pilotage des organisations seront abordées dans le cadre d'autres ateliers thématiques des états généraux de la justice, dont les travaux pourront utilement enrichir les vôtres.

Le groupe de travail « pilotage des organisations », sera composé, outre de vous-même et de Madame Annie PODEUR, notamment de :

- Madame Marie-Thérèse BRUNISSO, procureure générale près la cour d'appel de Chambéry ;
- Madame Anne DUCLOS-GRISIER, directrice de l'information légale et administrative ;

- Monsieur Ludovic FOURCROY, sous-directeur du pilotage et de l'optimisation des moyens de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- Madame Julie LATOU, cheffe d'établissement de Borgo ;
- Monsieur Pascal MORERE, directeur délégué à l'administration interrégionale judiciaire.

Afin d'organiser, d'animer et de synthétiser les travaux de votre groupe de travail, vous serez assistée de l'équipe projet des états généraux de la justice placée sous la responsabilité de Monsieur Haffide BOULAKRAS, délégué ministériel aux états généraux de la justice.

L'équipe projet, et notamment Madame Amélie RIBEIRO MOREIRA, sera à votre disposition pour tout besoin de documentation, de logistique, ou encore de mise en relations avec les différents services du ministère.

Sous la coordination de Monsieur Haffide BOULAKRAS, l'inspection générale de la justice pourra également être sollicitée afin d'accompagner les travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le premier président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Eric DUPOND-MORETTI